

École élémentaire de VITTEAUX

Procès-Verbal du Conseil d'école du 12 novembre 2021

Présent(e)s			Excusé(e)s
Enseignantes	Élu(e)s / Péricolaire	Représentants parents d'élèves	
M ^{me} CHUET M ^{me} COSTE M ^{me} REGRETTIER M ^{me} ROSSELIN	M ^{me} LETERRIER, Adjointe aux affaires scolaires de la mairie de VITTEAUX M. BRULEY, Maire de POSANGES, en charge des affaires scolaires à la CCTA	M ^{me} AES-GUY M ^{me} DUPUY M ^{me} GRESPI M ^{me} LALLEMANT M ^{me} VALENTIN	M ^{me} DELLA CASA, représentante parent d'élève M ^{me} FIGUEROA, représentante parent d'élève M ^{me} LOMBARD, psychologue scolaire M. FOURNIER, représentant parent d'élève M. NIERMONT, Inspecteur de l'Éducation nationale M. RAVAROTTO Thomas, Directeur du périscolaire

1. Installation du conseil d'école et point sur les élections des représentants de parents d'élèves

La directrice et M^{me} AES-GUY ont décompté 80 bulletins lors du dépouillement du 8 octobre 2021 pour 125 parents inscrits sur la liste électorale. Le taux de participation s'élève à 64%.

Le nombre de sièges à pourvoir est de 4 : M^{mes} AES-GUY, DUPUY, LALLEMANT ET VALENTIN ont été proclamées élues titulaires, et M^{mes} DELLA CASA, GRESPI, FIGUEROA, M. FOURNIER ont été proclamés élus suppléants.

Les compte-rendus de conseil d'école seront diffusés sur Klassly et sur le blog de l'école.

Les représentants de parents d'élèves sont joignables aux mail et numéro suivants :

- Marie DUPUY (maman de Sacha – CP) : 06.52.01.44.31 mariedupuy21@laposte.net
- Mélodie AES-GUY (maman de Louna - CE2 / Maëlyne - CP) : 06.48.34.58.16 aesguy.melodie7@gmail.com
- Catherine VALENTIN (maman de Nathan - CE2 / Alane - CE1) : 06.48.52.49.20 valentincatherine@yahoo.fr

2. Organisation pédagogique et effectifs

L'école compte 77 élèves répartis sur quatre classes :

CP <i>M^{me} COSTE</i>	CE1 <i>M^{me} ROSSELIN</i>	CE2 <i>M^{mes} REGRETTIER ET ROCHA</i>	CM1 / CM2 <i>M^{me} CHUET</i>
15 CP	20 CE1	18 CE2	14 CM1 – 10 CM2

Les effectifs sont stables par rapport à l'an dernier. Ils devraient même augmenter l'an prochain avec le départ de 10 CM2 au collège et l'arrivée de 17 grande section en CP, soit 84 élèves prévus à la rentrée prochaine.

3. Protection et sécurité des enfants dans le cadre scolaire

✓ VIGIPIRATE

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) a été mis à jour et envoyé au référent sûreté de la gendarmerie de VENAREY-LES-LAUMES ainsi qu'à la mairie de VITTEAUX.

Un exercice de sécurité civile s'appuyant sur un scénario de fuite suite à une intrusion s'est déroulé le jeudi 14 octobre en présence des gendarmes de VITTEAUX. Ceux-ci sont ensuite intervenus en classe pour rappeler la conduite à tenir en cas d'urgence. Les parents d'élèves proposent de mettre en place un système d'alarme lumineuse dans chaque classe, en cas d'intrusion, c'est à dire un système plus discret que le sifflet.

Les gendarmes ont noté qu'en cas de confinement, les volets roulants doivent être automatisés.

Mme LETERRIER doit se renseigner sur ces deux points.

✓ INCENDIE

L'exercice incendie s'est déroulé avec succès le 24 septembre.

D'autres exercices seront programmés au cours de l'année scolaire.

✓ HYGIENE ET SANTE

Au sein de l'établissement, la sécurité sanitaire est assurée en application du protocole sanitaire. Il passe au niveau 2 (protocole jaune) à compter du lundi 15 novembre, qui implique le port du masque obligatoire en intérieur. En extérieur, pas de port du masque / limitation du brassage des élèves.

Des tests salivaires ont été réalisés le vendredi 12 novembre. Les représentants légaux doivent informer l'école de tout cas positif au COVID 19.

La visite médicale des CE2 et des nouveaux élèves de l'école a eu lieu le jeudi 21 et le vendredi 22 octobre.

4. Règlement intérieur

Le règlement intérieur est adopté ce jour. Il sera mis en ligne sur le blog de l'école et sera présenté aux parents des élèves nouvellement inscrits, avec en annexe la charte de la laïcité.

5. Coopérative scolaire

La coopérative indique un solde de 4 234,02 €.

Mme CHUET, trésorière de la COOP, précise qu'il manque environ 2000€ au crédit des comptes de la COOP, correspondant au montant réglé par la coop l'année dernière pour le projet piscine et qui doit être remboursé par la mairie.

Mme LETERRIER indique qu'elle relance Mme PERRIER, la secrétaire de mairie, à ce sujet.

Les parents ont donné cette année 845€, un montant en baisse par rapport à l'année dernière. Beaucoup de parents n'ont rien donné et d'autres ont versé plus que les 15 euros proposés.

La participation, sans être obligatoire, est néanmoins bienvenue compte tenu du fait qu'elle permet de financer du matériel, des projets et des sorties scolaires notamment. Les parents d'élève proposent une relance prochaine aux parents qui n'ont pas encore participé.

Actions prévues pour abonder la coopérative scolaire :

- vente saumon pour Noël (organisée par l'association des parents d'élèves de VITTEAUX)
- vente biscuits du Mistral
- vente Initiatives
- vente de chocolat (pour Pâques)
- vente photos de classe
- vente photos individuelles

6. Les projets pour l'année 2021-2022

➤ *Parcours d'éducation à la santé, à l'environnement, éducation physique et sportive*

● **Savoir nager**

Il n'y aura pas de module piscine proposée cette année. La mairie s'engage à financer ce projet piscine tous les ans pour les CM. Il reste néanmoins nécessaire de trouver des parents bénévoles pour accompagner les enseignantes à la piscine de MONTBARD.

M. BRULEY demande si l'école a pu bénéficier de l'ouverture de la piscine de VITTEAUX en septembre. La directrice répond que le module piscine pour les CP n'a pas pu être mis en place, faute de parents formés (activité nécessitant un encadrement renforcé).

Par ailleurs, elle précise qu'il est dommage que l'école de VITTEAUX ne bénéficie pas des compétences des professionnels que sont les maîtres nageurs de la piscine de MONTBARD, qui enseignent a priori la natation aux élèves de MONTBARD (alors qu'il se bornent à la surveillance du bassin pour les enfants de VITTEAUX).

M. BRULEY indique qu'il doit évoquer ce sujet à la CCTA et revient vers nous.

N.B : si des parents sont intéressés, contacter la directrice.

● **Savoir rouler**

La mairie s'engage à financer la mise en place d'une piste pédagogique avec l'association de Prévention Routière.

Les élèves de CM2 pourront passer l'attestation de première éducation à la route le 1^{er} mars 2022.

● **Sortie déchetterie avec la CCTA**

En lien avec l'éducation avec l'environnement durable et la gestion des déchets.

● **Sortie autour de VITTEAUX avec le Pays d'Art et d'Histoire**

-CP/ CE1 sur le thème de l'eau

-CE2/CM1/CM2 autour de Myard, lecture des paysages de l'Auxois et histoire du site néolithique.

➤ *Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle*

● **École et Cinéma**

Toutes les classes de l'école sont inscrites. La première séance devrait avoir lieu le vendredi 17 décembre (*Mon voisin Totoro* pour les CP/CE1/CE2, et *Tout en haut du monde* pour les CM)

Les parents d'élève proposent que la Coop finance les deux premières séances, soit 5 euros par enfant et que la dernière séance soit à la charge des parents (soit 2,5€).

● Bibliothèque

Les élèves de l'école se rendront à la bibliothèque tous les deux mois environ.

● Projet Poney

Projet proposé par Mme ROSSELIN et Mme COSTE (pour les CP et CE1 répartis en quatre groupes). Nous travaillerons avec Mme BONADEI du poney club du moulin à VILLAINES-LES-PREVOTES pour une question d'agrément, géré par le conseiller pédagogique de l'Éducation nationale.

Le projet représente un coût important (environ 2500 euros), financé exclusivement par la Coopérative scolaire, d'où l'importance de la relance COOP pour une bonne participation des parents, dans l'intérêt de leurs enfants.

Les maîtresses remercient les parents qui se sont portés volontaires pour accompagner et encadrer les élèves.

● Projet conte

Projet proposé par Mme REGRETTIER, avec M. Guillaume LOMBARD et Jean DOLLET (conteur professionnel) avec l'ensemble des classes de l'école, autour de l'art de conter.

Une veillée conte sera organisée au printemps si les conditions sanitaires le permettent.

● Projet cinéma

Projet proposé par Mme CHUET. Il s'agit d'une semaine cinéma à l'école où les élèves de CM créeront un court métrage avec une équipe de cinéma. Le projet a un coût d'environ 900 euros, en partie financé par la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) à hauteur de 750 euros. Nous sommes toujours en attente de l'avis de la commission. Le solde serait réglé par la COOP.

7. Aménagements, travaux et remerciements

➤ Mme LETERRIER revient sur les travaux/aménagement à venir :

-fuite d'eau dans la classe de CE2 : le peintre a eu du retard et devrait intervenir pendant les congés scolaires de Noël.

-les devis concernant les travaux du sas d'entrée sont en cours et feront l'objet d'une délibération lors du projet budget de la commune.

- la mise en place d'un totem et d'une signalisation au-dessus du portail de l'école sont à envisager avec la CCTA, dans un souci d'harmonie de la charte graphique.

Mme LETERRIER s'occupe du réseau internet, toujours aléatoire. La directrice s'interroge sur la fiabilité de la box internet de l'école. Un changement de box internet serait éventuellement à envisager.

➤ L'équipe enseignante remercie les élus pour leur engagement dans le maintien des très bonnes conditions d'accueil des élèves au sein de l'école élémentaire de VITTEAUX.

Nous saluons également l'implication de l'association de parents d'élèves représentée par Mme LALLEMANT, Mme GRESPI et Mme DELLA CASA pour leur action de vente de saumon. Nous espérons que les ventes seront nombreuses et les parents généreux !

La directrice remercie la mairie de son engagement, de sa disponibilité et de son extrême réactivité. Ainsi, des masques ont pu être distribués immédiatement après l'information de cas contacts à l'école.

Nous remercions également les mairies des communes environnantes qui ont gracieusement abondé la coopérative scolaire.

8. Questions diverses :

- x Mme REGRETTIER revient sur l'accueil des enfants au retour de la pause méridienne et demande si Mme TUDELA peut se charger de cet accueil. Mme LETERRIER répond que Mme TUDELA est déjà bien occupée. Mme CHUET demande si un service civique est envisageable ou si les agents du périscolaire peuvent se charger de cette mission. Mme LETERRIER va se renseigner.
- x M. BRULEY revient sur les repas à la cantine. Il semblerait que pour les enfants et les parents, la qualité gustative ne soit pas au rendez-vous. Les repas sont certes équilibrés mais pas forcément adaptés (exemple moules frites ou fromage de roquefort pour des enfants de maternelle, frites réchauffées au micro-ondes). Le « local et fait maison » revendiqués par la société de restauration ne se retrouvent pas forcément dans l'assiette. Beaucoup de gaspillage, et de nourriture qui se retrouve à la poubelle et « les enfants mangent beaucoup de pain ». Cela explique peut-être pourquoi les enfants s'agitent à la cantine au lieu de manger sagement et avec plaisir. A suivre...
- x Le revêtement de la cour du périscolaire n'est pas adapté. Les petits gravillons ne sont pas hygiéniques. Les parents d'élève en retrouvent partout : dans les poches et les chaussures, jusque dans les cheveux des enfants. Un revêtement stabilisé serait à envisager.
- x Les parents d'élèves s'interrogent sur les conséquences du port du masque sur les apprentissages et le bien-être des enfants. Il est proposé d'organiser des groupes de parole autour de la situation sanitaire pour un meilleur retour des principaux intéressés : les enfants.
- x Madame DUPUY demande s'il est possible que la mairie mette à disposition un local permettant aux parents d'élèves de se réunir. Mme LETERRIER répond que la salle basse de la mairie pourra leur être réservée s'ils en font la demande.

La séance est levée à 20h30.